



EGIDE

Résilience
Risques
Catastrophes

JOURNÉE D'ÉTUDE ÉGIDE
Recherche et sauvetage au Québec

Compte-rendu

26 septembre 2019

Montréal - Québec

TABLE DES MATIÈRES

Démarche	3
Objectifs	6
Profil des participant.e.s	8
Atelier sur la gouvernance	10
»»» État des lieux	11
»»» Pistes d'amélioration	11
Atelier sur la gestion des opérations de sauvetage	12
»»» État des lieux	13
»»» Pistes d'amélioration	14
Atelier sur le développement des capacités	15
»»» État des lieux	16
»»» Pistes d'amélioration	17
Atelier sur la contribution du milieu à la sécurité civile	18
»»» État des lieux	19
»»» Pistes d'amélioration	20
Propositions	21
»»» Favoriser l'interopérabilité	22
»»» Connaître les rôles et responsabilités	22
»»» Développer les compétences citoyennes	22
»»» Impliquer les bénévoles à leur plein potentiel	23
»»» Mettre en place des formations standardisées et valoriser la formation continue	23
»»» Améliorer les connaissances en matière de sécurité individuelle lors d'activités de plein-air	23
Références et crédits	24
Liste des participants	26



DÉMARCHE

En organisant une journée d'étude sur la recherche et sauvetage au Québec, le Consortium ÉGIDE voulait faciliter le réseautage et ainsi participer à la résolution de certaines problématiques vécues dans la profession. En étant mieux préparé pour les opérations à grand déploiement, la gestion des plus petits événements sera, elle aussi, plus efficace et plus efficiente.

MEMBRES DU COMITÉ ORGANISATEUR

- Michel C. Doré
- Yannick Hémond
- Daniel Germain
- Marie-Hélène Boudreau-Picard



MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF

- Guillaume Champagne, Corporation des Paramédics du Québec
- Maj Claude Courcelles, Forces armées canadiennes
- Simon Cousineau, SERABEC
- Yves Guay, École nationale de police du Québec
- Lt Pierre Jacques, Sûreté du Québec
- Xavier Joly, Garde côtière canadienne
- Guy Lapointe, AQBRs
- Lt-col Benoît Mainville, Rangers Canadiens
- David Mephram, UQAC
- Daniel Michaud, Garde côtière auxiliaire canadienne
- Jacques Proteau, École nationale des pompiers du Québec
- Jean Savard, Ministère de la Sécurité publique du Québec

PARTENAIRES



Pour plus d'informations sur d'autres journées d'étude ÉGIDE, inscrivez-vous à l'infolettre sur le site : egide.uqam.ca

Au début de l'année 2019, le Consortium ÉGIDE a choisi d'organiser des Journées d'étude portant sur différents sujets afin de rassembler les intervenants de plusieurs disciplines pour favoriser le renforcement de la résilience face aux événements de faible probabilité et de fortes conséquences que constituent les catastrophes.

Après réflexions et discussions parmi les membres du Consortium, le thème retenu pour la première Journée d'étude ÉGIDE a été celui de la recherche et sauvetage.

« Toute personne doit porter secours à celui dont la vie est en péril, personnellement ou en obtenant du secours, en lui apportant l'aide physique nécessaire et immédiate, à moins d'un risque pour elle ou pour les tiers ou d'un autre motif raisonnable ».

Article 2 de la Charte québécoise des droits et libertés de la personne.



Cette obligation légale et morale se retrouve au centre des préoccupations des gens qui œuvrent dans le domaine de la recherche et sauvetage. Les intervenants de ce domaine sont tous investis de l'importante mission touchant la primauté de la vie.

La recherche et sauvetage combine deux sous domaines, la recherche et le sauvetage. Traditionnellement, des corps de métiers différents sont responsables de chacun d'entre eux. Combinés ensemble, cela crée, inévitablement, des conflits de contribution. D'autres enjeux tels que la juridiction territoriale en place ainsi que la nature de l'événement peuvent potentiellement générer des frustrations professionnelles de part et d'autre.

Le risque sismique au Québec est bien réel. L'Ouest du Québec, la région de Charlevoix-Kamouraska ainsi que celle du Bas-Saint-Laurent sont des zones d'activité sismique connues (Gouvernement du Canada, s.d.). Ce risque est donc bien réel au Québec et il est impératif que le domaine de la recherche et sauvetage soit mis de l'avant et encadré. Un élément important de la démarche est de se préparer à réagir le plus efficacement possible si jamais le Québec vivait une catastrophe à grande échelle nécessitant du sauvetage de masse.

En réunissant plus d'une quarantaine d'organisations œuvrant dans ce domaine, le Consortium ÉGIDE voulait faciliter le réseautage et ainsi pouvoir participer à dénouer certaines problématiques vécues dans la profession. Ainsi, en étant préparé pour s'arrimer lors d'une opération à grand déploiement, il est fort à parier que la gestion des plus petits événements pourrait être plus efficace et plus efficiente.

OBJECTIFS



Comme proposé par le comité consultatif ainsi que le comité organisateur, la réflexion et les attentes reliées à la Journée d'étude ÉGIDE sur la recherche et sauvetage au Québec portaient sur trois objectifs :

- Inventorier les données probantes existantes et identifier les opportunités de recherche
- Décrire la situation actuelle au regard de la recherche et sauvetage au Québec
- Identifier les pistes de renforcement des capacités collectives

La journée se découpait en trois blocs. Au début de celle-ci, les participant.e.s ont assisté à trois conférences courtes et éclairantes. La première, offerte par monsieur Jean Bissonnette, sous-ministre associé à la Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie au ministère de la Sécurité publique, portait sur l'état de la situation au niveau ministériel. La seconde conférence d'ouverture, présentée par Magalie Bernard, responsable du service aux membres d'Aventure Écotourisme Québec et les Parc régionaux du Québec, portait sur l'arrimage nécessaire entre les différents intervenants du domaine pour les usagers, particulièrement ceux du monde récréotouristique. La dernière conférence était offerte par Marc-André Roy et Mylène Grenon du ministère de la Sécurité publique et portait sur les éléments mis en place par le ministère de la Sécurité publique afin de remplir les exigences proposées par le Protecteur du citoyen dans le domaine de la recherche et sauvetage.

Suite à ces conférences d'ouverture fortes intéressantes, les participant.e.s étaient invités à s'impliquer dans l'un des quatre ateliers proposés, soient la gouvernance, la gestion des opérations, le développement des capacités ainsi que la contribution du milieu recherche et sauvetage à la sécurité civile. En avant-midi, chaque groupe se penchait sur l'état des lieux. En après-midi, les participant.e.s présent.e.s évaluaient les pistes d'amélioration. Un lunch et une consommation étaient fournis aux participant.e.s afin de favoriser le réseautage et la discussion entre les différents intervenants.





PARTICIPANT.E.S

La première Journée d'étude ÉGIDE sur la recherche et sauvetage s'est tenue le jeudi 26 septembre 2019, à Montréal.

Faits saillants du profil des 108 participant.e.s



72 Professionnel.le.s
5 Bénévoles
26 Étudiant.e.s
5 Membres de l'équipe ÉGIDE

Identification du genre
80% Masculin

Groupe d'âge
70% 40 ans et plus

Région de résidence
80% Grand Montréal

Niveau d'étude complété
70% Universitaire

Type d'organisation
60% Gouvernementale ou parapublique

Portion du temps consacré à la recherche et sauvetage
40% Moins de 10 % du temps

Années d'expérience dans le domaine
20% 11 à 20 années d'expérience



ATELIER
GOUVERNANCE

L'atelier sur la gouvernance a été animé par Élisabeth Lanoie et la prise de notes a été effectuée par Sébastien Templier.

État des lieux

Trois principaux constats sont ressortis de cet atelier. Le premier a été abordé en matinée par les participant.e.s dans l'atelier sur la gouvernance. Ce constat concernait le manque d'organisation du domaine. De manière générale, la coordination régionale est jugée fréquemment insuffisante. Les participant.e.s ont mentionné que l'absence d'un « chef d'orchestre », plus particulièrement dans les petites municipalités, rend difficile des interventions concertées.

Le second constat consistait en l'absence d'une vision systémique sur la recherche et sauvetage et ses enjeux, pour plusieurs municipalités et ce, tant au niveau des hautes instances que des intervenants. De ce fait, la réglementation municipale, la sensibilisation des citoyens et l'état de préparation des intervenants, tant au niveau de la formation que des équipements requis, sont absents ou déficients.

Le troisième constat touchait à l'absence de formation, reconnue et balisée par un ministère ou une organisation. Également, afin d'avoir une compréhension aiguë du domaine, il a été mentionné qu'il serait très intéressant de travailler sur l'identification des divers types de recherche et de sauvetage ainsi que sur les définitions des rôles et responsabilités, mandat et juridiction de chaque groupe d'intervenant dans ce domaine.

Chacun devrait avoir sa voix ; il semblerait que celle des paramédics soit inexistante et que la participation et l'arrimage du milieu de la santé aux opérations de recherche et sauvetage soient sous-utilisés.

Pistes d'amélioration

Deux constats ont émané des discussions sur la gouvernance. Le premier est qu'il faut absolument définir ce qu'est la recherche et sauvetage pour ainsi faciliter une compréhension commune de ce domaine. Le second concerne le renforcement des connaissances sur les mandats et des juridictions ainsi que la création de formations et des accréditations requises pour les divers intervenants du domaine de façon à assurer des interventions sécuritaires et répondant aux standards et exigences de ce secteur.

Deux outils précis pourraient être mis en place afin d'améliorer la gouvernance en matière de recherche et sauvetage. Le premier proposé est en lien avec la création d'une base de données empiriques colligeant toutes les interventions et leurs caractéristiques (qui a fait quoi, comment, pourquoi, dans quel contexte, pour quel(s) résultat(s), avec quel(s) enjeux, etc.). Cet outil permettrait aux intervenants de pouvoir ainsi s'inspirer d'autres façons de faire afin de mieux intervenir et potentiellement appréhender les événements qui nécessitent une intervention. Également, cet outil permettrait potentiellement de pouvoir confirmer et partager les meilleures pratiques et les leçons apprises.

Le second outil discuté est la création d'un bottin des ressources et des services ayant une expertise spécifique afin d'intervenir de façon efficiente. Ce bottin décrirait les différentes capacités et compétences disponibles et pertinentes lors d'une activité de recherche et sauvetage.

A photograph of two rescue workers in a vehicle. The worker on the left is wearing a white helmet and a high-visibility yellow jacket with 'RESCUE SAUVETAGE' on the back. The worker on the right is wearing an orange helmet and a high-visibility yellow jacket. They are both looking down at a blue tarp-covered object in the back of the vehicle. The vehicle has 'SAUVETAGE' and 'RESCUE' written on its side. The background shows green trees and a blue sky.

SAUVETAGE RESCUE

ATELIER
GESTION DES
OPÉRATIONS DE
SAUVETAGE

L'atelier sur la gestion des opérations de sauvetage était animé par Yannick Hémond et la prise de notes a été effectuée par Raphaël Rousse.

État des lieux

Ce populaire atelier a réuni des participant.e.s de diverses organisations qui se sont penchés sur trois thèmes principaux en ce qui a trait à l'état des lieux.

Le premier portait sur le leadership. Il a été mentionné à de nombreuses reprises dans cet atelier que la communication fait la réussite des interventions, qu'elles soient petites ou qu'elles nécessitent la participation de nombreuses organisations. Or, le principe de coordination tel qu'illustré dans le Cadre de coordination de site de sinistre (MSP, 2008) et le système de commandement sont deux systèmes d'intervention difficilement compatibles lorsque utilisés sur le même événement par différentes organisations. À plusieurs reprises, la notion d'ego et son effet négatif sur la coordination d'une intervention ont été discutés.

Le deuxième thème portait sur la méconnaissance des contributions des autres. Les participant.e.s étaient tous en accord ; chaque organisation est bonne dans son domaine de compétence. Mais la plupart des organisations ne savent pas ce que l'autre fait, où commence et où s'arrête sa contribution.

On retrouve aussi de la longueur au niveau du temps de déploiement des services lié à la méconnaissance des contributions potentielles des organisations du domaine. On pense ici au temps nécessaire pour un service incendie à sortir l'embarcation du garage et à la mettre à l'eau, alors que la garde-côtière auxiliaire possède, à plusieurs endroits, des flottes de bateaux déjà à l'eau.

Le dernier thème abordait la mobilisation et l'imputabilité. Qui est appelé ? Par qui ? Quel est le rôle du 911 ? Comment déployer les ressources bénévoles efficacement ? Qui est responsable ?

Certaines municipalités ont des ententes avec les différentes organisations de recherche et sauvetage présentes sur leur territoire. La plupart n'en ont pas et la mobilisation rapide des acteurs pertinents est un enjeu important.



Pistes d'amélioration

Les discussions autour des notions de leadership ont été vives et très intéressantes. Il a été proposé à l'assistance de regarder la littérature scientifique par rapport aux systèmes de commandement et au commandement unifié, car ces derniers ne sont pas efficaces lorsque des intervenants ou des organismes bénévoles ne sont pas soumis aux lois des services d'urgence.

Il a été mentionné que le coordonnateur de l'intervention n'a pas besoin d'être quelqu'un qui connaît chaque manœuvre qui doit être faite ; il doit être la personne qui s'assure que les opérations sont efficaces, qu'il n'y a pas de dédoublement des tâches, pas d'angles morts. Tous les participant.e.s s'entendaient sur cette définition. Par contre, les opinions divergeaient à savoir qui devrait avoir cette responsabilité.

Afin d'améliorer la connaissance des contributions de chacun et du partage d'expérience, il a été mentionné qu'il faudrait mettre en place un mécanisme pour favoriser la diffusion de l'information. Des simulations, ou des exercices de table, composés d'équipes multidisciplinaires sont également des voies à privilégier afin de mieux se connaître.

La Belgique a été citée en exemple. Là-bas, les trois services d'urgence sont formés au même endroit. Même les gestionnaires de ces domaines sont formés ensemble. Ainsi, les paramédics, les pompiers et les policiers apprennent rapidement à travailler conjointement et à former des équipes multidisciplinaires efficaces. S'inspirer des Belges pourrait être intéressant, car au Québec, l'interface entre ces trois services essentiels est faible. De plus, il existe actuellement des formations différentes qui sont données aux aspirants pompiers selon la région dans laquelle ils sont formés. Une uniformisation des pratiques, comme c'est le cas pour la formation des policiers, serait plus que bénéfique.

La loi encadrant la recherche et sauvetage de FEMA aux États-Unis a été plusieurs fois mentionnée par différents intervenants. Que le gouvernement mette en place une loi définissant les termes, encadrant les divers intervenants et explicitant les contributions de tous, semblait être une solution intéressante pour le groupe.

En attendant, il a été proposé de bien connaître le cadre de coordination de site de sinistre du ministère de la Sécurité publique (MSP, 2008) ainsi que le cadre de référence du ministère de la Sécurité publique (MSP, 2015). Des protocoles clairs y sont proposés et ces derniers facilitent grandement les interventions.



ATELIER
DÉVELOPPEMENT
DES CAPACITÉS

L'atelier sur le développement des capacités était animé par Ursule Boyer-Villemaire et la prise de notes a été effectuée par Marie-Hélène Graveline.

État des lieux

Les éléments abordés sur l'état des lieux sont regroupés sous trois thèmes.

Le premier thème était la connaissance. Les participant.e.s ont décrit l'importance de diffuser les normes déjà existantes et proposées par le ministère de la Sécurité publique dans le domaine. Une meilleure connaissance de ces dernières permettrait d'ajuster les compétences nécessaires en conséquence en plus de pouvoir mettre en place des indicateurs de performance permettant d'évaluer les compétences et ultimement, les formations offertes.

La connaissance du terrain est également essentielle et elle permet de réaliser une analyse juste afin de décortiquer les situations potentielles, les types de compétences nécessaires ainsi que d'établir des normes.

La connaissance des différents acteurs du domaine a également été mentionnée. Trop souvent, les acteurs travaillent en silos et pourraient faire preuve d'une plus grande ouverture. Cette ouverture augmenterait inévitablement l'interopérabilité nécessaire afin de favoriser une plus grande efficacité dans les événements de recherche et sauvetage. Également, le partage des bonnes pratiques devrait être encouragé. Des données probantes devraient être disponibles à travers un répertoire commun. Ces dernières pourraient être utilisées afin de créer des statistiques permettant d'orienter le développement de compétences particulières et collectives.

Finalement, il a été mentionné qu'il était important de mettre en place une meilleure opérabilité entre les services incendies et le préhospitalier afin de respecter les normes exigées par le gouvernement pour mieux répondre aux appels de sauvetage standard, qui constituent 75 % des cas. La surveillance des standards interministériels et internationaux a également été mentionnée.

Le deuxième thème était lié aux compétences nécessaires dans ce domaine. Un premier défi se trouve au niveau des ressources humaines. Dans le secteur récréotouristique, la grande rotation du personnel estival est préoccupante en ce qui a trait au maintien des compétences. Un second défi est lié aux cadres institutionnels et aux champs de compétence dédiés. Ces derniers peuvent parfois restreindre le secours offert. Des enjeux de juridiction et des chasses gardées viennent alors parfois compliquer les interventions. Les compétences des citoyen.ne.s devraient également être développées. Sachant que près de trois sauvetages sur quatre sont effectués par des civils, il serait très intéressant de créer des outils de sensibilisation et de développer leurs compétences en cette matière. Cela permettrait également une meilleure utilisation des bénévoles spontanés et possiblement, une plus grande participation dans les organisations bénévoles structurées.

Le troisième thème abordé était celui de la formation, qui inclut des discussions autour de l'accréditation, de la certification et du perfectionnement. L'absence de formations standardisées a été mentionné à plusieurs reprises comme étant une lacune importante du domaine. Ces formations standardisées seraient nécessaires, mais il faudrait s'assurer que l'organisation qui les offre soit compétente et que tous les intervenants qui doivent la recevoir puissent être mis en disponibilité. Ces formations engendrent également des coûts au niveau du maintien des acquis à travers des exercices, de la reformation et du perfectionnement. Elles nécessitent également la mise en place d'un mécanisme de surveillance de la conformité.

Les participant.e.s ont également mentionné l'existence de subventions pour l'achat d'équipements. Ces subventions devraient être accompagnées de montants particuliers pour la formation liée à ces équipements. Les nouvelles technologies apportent également une panoplie d'équipements intéressants dans le domaine de la recherche et sauvetage, tels que des drones et des outils de géolocalisation, mais encore faut-il savoir les utiliser.

Pistes d'amélioration

Selon les intervenants présents, il serait nécessaire de faire un grand processus de réflexion sur la structure de l'éducation et de la formation, tant chez les professionnels du domaine que pour les bénévoles structurés. Deux possibilités ont été discutées, soient la mise en place d'une norme provinciale et des formations standardisées par une organisation indépendante ou la création d'une norme provinciale et de formations assermentées, mais adaptées selon les organisations. Un constat a fait consensus : les objectifs de formation, les normes à atteindre ainsi que les indicateurs de performance doivent être décidés en amont du processus de formation.

Les intervenants étaient également tous d'accord pour dire que des formations et des certifications à jour et de qualité doivent être offertes. Ainsi, il est nécessaire que les niveaux de compétence avec une durée de validité prédéterminée soient mis en place. Le processus de certification des bénévoles, rigide et coûteux, devrait également être repensé.

Les participant.e.s trouvaient intéressante l'idée de créer un processus de formations standardisé. En premier lieu, il y aurait une certification, des exercices obligatoires et des indicateurs de performance répondant aux standards et aux normes du ministère de la Sécurité publique. Cela permettrait le maintien des compétences des professionnels (re-certification, perfectionnement, examen annuel) et favoriserait l'interopérabilité à travers les exercices et les débriefings. En second lieu, les bénévoles structurés seraient invités à participer à des formations obligatoires sur le système d'opération, les rôles et responsabilités des différents intervenants et la sécurité et le bien-être.

La valorisation de la formation continue et le développement des compétences sont nécessaires. Les organisations du domaine doivent accorder du temps et du financement aux intervenants en ce sens.

Une meilleure gestion de l'information devrait être réalisée à travers une banque de données commune, incluant des rapports d'incidents/accidents, des statistiques, etc. Ces connaissances permettraient d'améliorer notamment les formations offertes en recherche et sauvetage à travers le Québec.

La mise en place de pôles régionaux en recherche et sauvetage est une idée très intéressante soulevée par l'audience et inspirée des États-Unis. À travers ces pôles régionaux, un bottin répertoriant l'inventaire des compétences pourrait être mis en place. Également, des objectifs en matière de formation pourraient être déterminés selon les besoins du territoire et liés aux ressources disponibles. Finalement, une documentation adaptée aux contextes de la région pourrait être constituée afin de pouvoir s'inspirer des bonnes pratiques et des leçons apprises.

ATELIER
CONTRIBUTION DU
MILIEU À LA
SÉCURITÉ CIVILE



L'atelier sur la contribution du milieu à la sécurité civile était animé par Nicolas Chebroux et la prise de notes a été effectuée par Francis Duhamel.

État des lieux

Comme le souligne le cadre de coordination de site de sinistre du Québec, la primauté de la vie est ce qui unit inévitablement les domaines de la recherche et sauvetage et celui de la sécurité civile.

Deux aspects fédérateurs ont été discutés dans cet atelier : la communication ainsi que la place de la recherche et sauvetage à travers les quatre dimensions de la sécurité civile.

Tous ont confirmé que le domaine de la recherche et sauvetage n'est pas assez connu. Au niveau des citoyen.ne.s, cette méconnaissance est commune avec le domaine de la sécurité civile. Il faut travailler encore plus fort afin de sensibiliser la population à prendre sa sécurité en main. Ce faisant, on pourrait voir apparaître une certaine culture du risque. Plusieurs intervenants ont même parlé de l'importance de favoriser l'auto-sauvetage et de valoriser la recherche et sauvetage. L'accroissement de la communication de ces deux domaines connexes permettrait, sans équivoque, un renforcement des capacités citoyennes.

Deux acteurs de proximité ont un rôle important au niveau de la communication et de la sensibilisation, soient les organisations bénévoles en recherche et sauvetage et les instances municipales.

Il a été mentionné que les organisations bénévoles pourraient développer des outils de communication et de sensibilisation, tant au niveau de la population que des instances municipales. Les organisations bénévoles en recherche et sauvetage pourraient également se préparer à être appelé à gérer des bénévoles spontanés lors d'un sinistre.

Les municipalités, elles, devraient connaître les ressources bénévoles en recherche et sauvetage présentes sur leur territoire. Des protocoles d'ententes spécifiques devraient être mis en place afin de faciliter la structure de coordination et de mobiliser les ressources rapidement. Les ressources bénévoles sont essentielles, car les forces publiques n'ont généralement pas tout le personnel nécessaire et toutes les compétences requises pour faire face à une catastrophe.

Les quatre dimensions de la sécurité civile sont la prévention, la préparation, l'intervention et le rétablissement. Dans tous ces aspects, il a été mentionné que les domaines de la sécurité civile et celui de la recherche et sauvetage doivent mieux s'arrimer et favoriser des exercices entre les organisations afin d'être plus efficace et de mieux coopérer.

Le partage d'expérience et des bons coups est revenu comme étant une lacune du domaine. Ces connaissances pratiques et adaptées dans chaque dimension seraient des atouts pour les intervenants et permettraient de favoriser l'arrimage avec les instances gouvernementales pertinentes.

La connaissance des enjeux et des capacités d'un territoire donné permettrait aux décideurs de pouvoir expliquer où sont ses bris de service potentiels et ainsi favoriser soit la prise en charge par une organisation externe, soit la mise en place d'une nouvelle capacité.

Pistes d'amélioration

La communication citoyenne est la clé de plusieurs enjeux en recherche et sauvetage ainsi qu'en sécurité civile. Il pourrait donc être intéressant de mettre en place dans les écoles, des cours de responsabilité civile, de premiers soins, et de culture du risque. Ces cours permettraient également de faire connaître le domaine de la recherche et sauvetage et potentiellement, d'augmenter le nombre de bénévoles structurés.

Au niveau municipal, les participant.e.s proposent la mise en place d'une plateforme web qui favoriserait l'échange d'expertises, de bons coups et de succès en sécurité civile tout comme en recherche et sauvetage. On pourrait également retrouver sur cette plateforme la liste des services disponibles en temps réel, ce qui faciliterait les processus de mobilisation. La cartographie des aléas et des vulnérabilités d'un territoire donné pourrait également être disponible sur cette plateforme, favorisant ainsi la visualisation rapide de la situation. Des intervenants ont également proposé d'y ajouter une fonction intéressante, celle de visualiser en temps réel où se trouvent les véhicules des intervenants. Les données partagées dans cet outil seraient également très utiles afin de dégager des statistiques et des rapports d'incidents et ainsi améliorer les différentes pratiques.

Ainsi, il serait pertinent d'utiliser le momentum que représente l'obligation des municipalités de réaliser un plan de sécurité civile afin d'arrimer les bonnes pratiques adaptées aux contextes en recherche et sauvetage et de les ajouter à la préparation municipale. Les municipalités pourraient également en profiter pour faire une liste des ressources disponibles dans leur région en cas de dépassement de leur capacité.

Il a également été mentionné qu'il pourrait être très intéressant d'inclure les bénévoles structurés en recherche et sauvetage (notamment ceux accrédités par l'AQBRs) dans une loi semblable à celle qu'ont les pompiers volontaires. Cette loi pourrait faciliter l'obtention d'une libération des bénévoles face à leurs milieux de travail et ainsi favoriser cette implication citoyenne au niveau des employeurs.

La mise en place d'exercices et de simulations entre les organisations, tant en recherche et sauvetage qu'en sécurité civile, ainsi qu'entre les différents paliers de gouvernements est nécessaire et essentielle afin d'améliorer les milieux et les interventions.



PROPOSITIONS

Un grand nombre de constats ont émergé de cette journée d'étude sur la recherche et sauvetage. Voici les propositions d'outils et d'actions d'ordre général soulevées par la centaine de participant.e.s.



Favoriser l'interopérabilité

Les intervenants ont fait ressortir à de nombreuses reprises et ce, dans tous les ateliers, l'importance de connaître et de reconnaître les contributions de chacun. Ces informations sont cruciales afin de favoriser la concertation ainsi que pour assurer une coordination efficace de la situation et des différents intervenants concernés. Ainsi, un bottin régional/provincial des ressources pourrait être mis en place et mis à jour fréquemment afin de réaliser l'inventaire des compétences disponibles.

Une base de données empiriques devrait également être mise en place. Une plateforme web simple d'utilisation permettrait aux intervenants d'inscrire les rapports d'incidents/accidents, de favoriser le partage des bonnes pratiques et des leçons apprises.

Des simulations à grand déploiement, ou des exercices de table, devraient être organisés conjointement et fréquemment avec les organisations du domaine dans chaque région, à l'intention des professionnels comme des bénévoles. Ceci permettrait de pratiquer l'interopérabilité et de développer le réflexe de faire appel aux partenaires compétents.



Connaître les rôles et responsabilités

Il existe différents modèles de coordination d'opérations de recherche et sauvetage complexes. Dans certains milieux, des systèmes de type hiérarchique et de commandement sont largement utilisés. Au Québec, le cadre de coordination de site de sinistre (MSP, 2008) est l'outil qui permet de mettre en place des mécanismes de concertation et de coordination en fonction des expertises et des responsabilités de chacun. La connaissance de ce document ainsi que du cadre de référence du ministère de la Sécurité publique (MSP, 2015) est donc essentielle afin de favoriser la compréhension des contributions de chacun et de la gouvernance d'une intervention dans ce domaine.

Une loi, inspirée du modèle américain, pourrait également être mise en place afin d'assurer une compréhension commune des termes et des contributions de tous. Cette loi permettrait également de confirmer la place de la recherche et sauvetage dans un schéma municipal ou régional de sécurité civile.



Développer les compétences citoyennes

À travers des outils de sensibilisation et de communication, le développement des compétences citoyennes en recherche et sauvetage doit être une priorité.

Il pourrait donc être intéressant de mettre en place, dans les écoles, des cours de responsabilité civile, de secourisme et de culture du risque. Ces cours au contenu uniforme permettraient également de faire connaître le domaine de la recherche et sauvetage et potentiellement, d'augmenter le nombre de bénévoles structurés.

Un grand nombre de constats ont émergé de cette journée d'étude sur la recherche et sauvetage. Voici les propositions d'outils et d'actions d'ordre général soulevées par la centaine de participant.e.s.



Impliquer les bénévoles à leur plein potentiel

Plusieurs organisations bénévoles en recherche et sauvetage existent au Québec. Ces organisations offrent à leurs membres des formations et des certifications importantes. Il est donc primordial que les instances gouvernementales, ainsi que la population, connaissent ces regroupements et leurs capacités en cas de besoin.

Les organisations bénévoles structurées peuvent également être utilisées pour encadrer les bénévoles spontanés. Leurs compétences et capacités sont importantes et doivent être valorisées.



Mettre en place des formations standardisées et valoriser la formation continue

Il a été mentionné qu'il pourrait être intéressant qu'une autorité, potentiellement gouvernementale, s'assure d'offrir des simulations communes et standardisées afin de favoriser une compréhension unique des termes et des actions à préconiser.

Les participant.e.s ont également mentionné l'existence de subventions pour l'achat d'équipements. Ces subventions devraient être accompagnées de montants particuliers pour la formation liée à ces équipements.

Également, l'interface entre les trois services essentiels que sont les services incendie, les corps policiers et les paramédics doit être améliorée. Des formations conjointes seraient très utiles afin de favoriser la coopération et surtout, la compréhension des rôles et responsabilités de tous.



Améliorer les connaissances en matière de sécurité individuelle lors d'activités de plein-air

Il a été proposé que les citoyens qui pratiquent des activités de plein-air soient mieux outillés afin d'éviter les situations d'urgence nécessitant des ressources de recherche et sauvetage.

En ce sens, les organisations qui gèrent les activités de plein-air pourraient également être mieux outillées afin d'assurer des mécanismes rapides et efficaces de gestion des opérations de recherche et sauvetage, en collaboration avec les organisations locales et régionales disponibles.

Références

Gouvernement du Québec. Ministère de la Sécurité publique. (2015). L'intervention d'urgence hors du réseau routier : cadre de référence, Québec.

Gouvernement du Québec. Assemblée nationale du Québec. (2013). Rapport du Protecteur du citoyen : l'organisation des services d'intervention d'urgence hors du réseau routier, Québec

Gouvernement du Québec. Ministère de la Sécurité publique. (2008). Cadre de coordination de site de sinistre, Québec.

Gouvernement du Canada. (s.d.) Les zones sismiques dans l'Est du Canada. Récupéré de <http://www.seismescanada.rncan.gc.ca/zones/eastcan-fr.php>

Crédits

Rédaction et Conception graphique :

Marie-Hélène Boudreau-Picard et Myriam Gilles

Animateurs :

Ursule Boyer-Villemaire

Nicolas Chebroux

Yannick Hémond

Élisabeth Lanoie

Rapporteurs :

Francis Duhamel

Marie-Hélène Graveline

Raphaël Rousse

Sébastien Templier

Bénévoles :

Gabrielle Lamarche

Catherine Marcotte

Jean-François Morin-Roberge

Anastasia Viney



Crédits photos

» » » Page de garde

St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador). 21 mars 2011 - Le Sergent Dan Leger, technicien en recherche et sauvetage, effectue une descente d'un hélicoptère Cormorant CH149 lors d'un exercice de recherche et de sauvetage du 103e Escadron.

Caporal Jax Kennedy, Caméra de combat des Forces canadiennes

» » » Pages 3, 5, 8, 10, 12, 13, 15 et 21

Gatineau (Québec). 5 octobre 2019 - *Rendez-vous bénévole en sécurité civile.*

Myriam Gilles, UQAM

» » » Pages 5 et 24

Montréal (Québec). 26 septembre 2019 - *Journée d'étude ÉGIDE en recherche et sauvetage.*

Marie-Hélène Boudreau-Picard, Consortium ÉGIDE

» » » Page 6

Hamilton (Ontario). 24 septembre 2017 - Des techniciens en recherche et sauvetage travaillent en collaboration avec les forces de police locales lors d'un exercice d'entraînement dans le cadre de l'exercice de recherche et sauvetage 2017.

Matelot de 3e classe Paul Green, Services d'imagerie de la 8e Escadre

» » » Page 7

Comox (Colombie Britannique). 16 septembre 2015 - Le caporal chef Ashley Barker, technicienne en recherche et sauvetage, descend en rappel le long d'une falaise escarpée lors d'un scénario de sauvetage en montagne au lac Comox au cours de l'exercice national de recherche et de sauvetage 2015.

Sgt Halina Folfas, Services d'imagerie de la 19e Escadre

» » » Page 9

Proximité du lac Jarvis (Alberta). 2 juin 2016 - Le sergent Chad Hildebrandt, technicien en recherche et sauvetage au sein du 442e Escadron de transport et de sauvetage, hisse le caporal Ryan Morris, stagiaire du cours no 49 de l'École de recherche et de sauvetage des Forces canadiennes, à bord d'un hélicoptère CH-149 Cormorant lors de la dernière phase opérationnelle du cours.

Caporal PJJ Létourneau, Services d'imagerie de la 19e Escadre

» » » Page 19

Petite île Cornwallis (Nunavut). 9 avril 2016 - Le caporal-chef Anthony « Tony » Vail, du 435e Escadron de transport et de sauvetage, et le Cplc Bruno Robitaille, du 424e Escadron de transport et de sauvetage, font une démonstration de saut en parachute en situation de recherche et sauvetage près du camp de base de la Force opérationnelle au cours de l'opération NUNALIVUT.

Cpl Parks, technicien en imagerie de la Force opérationnelle